DEA - Procédure d'acte délégué Produits dérivés de gré à gré, contreparties centrales et référentiels centraux: techniques d'atténuation des risques pour les contrats dérivés de gré à gré non compensés par une contrepartie centrale; rectification du règlement délégué (UE) 2016/2251 Complétant 2010/0250(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

Portail de documentation

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des

Commission Européenne

comptes

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2017)00149	20/01/2017	